



Conseil de Quartier Pernety

Réunion plénière publique du 28 juin 2017

Procès-verbal

*établi en application de l'article 20 de la Charte des Conseils de Quartier
du 14^{ème} arrondissement de Paris*

*

* *

En application de l'article 15 de la Charte des Conseils de Quartier du 14^{ème} arrondissement de Paris, le Conseil de Quartier « Pernety » s'est réuni en séance plénière ouverte au public le 30 juin 2017.

60 personnes ont assisté à cette séance plénière, tenue à l'école élémentaire située rue H. Maindron, Paris (14^{ème}).

Madame Marine Tenoux, Présidente du Conseil de Quartier « Pernety », préside la réunion. En application de l'article 19 de la Charte des Conseils de Quartier du 14^{ème} arrondissement de Paris, le Conseil de Quartier a invité plusieurs élus pour répondre aux questions des habitants et diverses autres interventions.

L'ordre du jour de la séance est établi comme suit :

1. Questions des habitants
2. Point sur les projets de voirie du quartier
3. Budget participatif : Projets soumis au vote
4. Présentation d'un projet de bagagerie
5. Point sur les travaux des commissions

La séance débute à 19h30.

1. Questions des habitants

- Un habitant s'interroge sur l'état d'avancement de l'hôtel rue Niepce. M. Amine Bouabbas, adjoint à la maire du 14^{ème}, indique que suite au désengagement de Hilton du projet, des calculs économiques sont en cours par les promoteurs du projet, mais que le projet sera bientôt achevé

- Madame A. Bouloc, habitante, s'interroge sur l'avenir de l'immeuble de la rue Pernety précédemment occupé par le Crédit Agricole.
Monsieur Amine Bouabbas, explique qu'après une négociation qui a échoué avec le bailleur I3F pour transformer cet immeuble en logements, les discussions ont repris avec d'autres acteurs pour maintenir une activité de bureaux dans cet immeuble.
- Une habitante demande quand vont débiter les travaux sur le site de l'ancien hôtel Pernety rue R. Losserand.
M. Amine Bouabbas, répond que la destruction est sur le point d'être réalisée.
- Une habitante de la rue M. Ripoché regrette que la communication autour des activités du conseil de quartier soit peu importante dans son secteur du quartier.
Madame Marine Tenoux explique que la communication « papier » (affiches, flyers) est limitée aux grands axes du quartier faute de bénévoles, et invite ceux qui seraient intéressés à rejoindre ces bénévoles pour les prochaines diffusions. Elle rappelle que la lettre mensuelle d'information, le site internet et les réseaux sociaux permettent également de se tenir bien informés des activités du conseil.
- Monsieur Evariste Lefevre, habitant, déplore la circulation de nombreux vélos – voire scooters- sur les trottoirs, ce qui rend périlleuse la circulation piétonne, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.
Madame Sylvie Lekin, adjointe à la maire du 14^{ème}, partage cet avis, et indique que la sensibilisation des cyclistes est nécessaire. Monsieur Nicolas Mansier, président de l'observation des conseils de quartier, suggère de s'inspirer des initiatives de communication prises par la Défense pour sensibiliser en ce sens.

2. Point sur les projets de voirie du quartier

Réaménagement de la rue du Château

Madame Marine Tenoux, et Monsieur Michel Perrot, animateur de la commission Voirie / transports, présente l'historique du projet et la situation :

- Depuis plusieurs années, le Conseil de Quartier Pernety et les riverains alertent et témoignent des difficultés de circulation et de la dangerosité de la rue du Château, notamment pour le tronçon Place Moro-Giafferi - Avenue du Maine. Dans ce contexte, et après plusieurs réunions portant sur le réaménagement de cette rue, la commission Transport-Voirie du Conseil de Quartier a consulté, les 1er et 8 octobre 2016, les habitants, commerçants, artisans à ce sujet. Cette démarche a été engagée avec le soutien de l'association Les Amis de la Place Moro-Giafferi. La synthèse des suggestions a été transmise à la mairie fin novembre.
- Une première réunion s'est tenue le 24 avril 2017 à l'initiative de la mairie, présentant un projet qui ne reprenait aucune de ces suggestions ; si l'élargissement notoire des trottoirs a été favorablement accueilli, d'autres propositions ont fait l'objet de commentaires négatifs, repris dans un courrier du Conseil de Quartier adressé à la Maire du 14^{ème} le 20 mai.

- Une seconde réunion s'est donc tenue le 24 mai, où un nouveau projet a été présenté par la Mairie, répondant en partie aux demandes formulées. Le principal point négatif demeurant, selon le Conseil de Quartier, concerne la disparition à venir de nombreuses places de stationnement sous l'effet conjugué du réaménagement de la rue du Château et la mise en place du plan Vélo Parisien qui neutralisera le stationnement sur tout un côté de la rue Didot. Michel Perrot rappelle qu'il a demandé que les bailleurs des immeubles soient sollicités pour ouvrir au public les parkings largement inutilisés dans les immeubles du secteur.

Madame Carine Petit, Maire du 14^{ème} arrondissement, complète la présentation du projet et apporte des réponses aux questions posées :

- Le projet prévoit notamment l'inversion du sens de circulation de la rue du Château entre la place de Catalogne et la rue de l'Ouest, afin de réduire le flux de véhicule empruntant l'autre partie de la rue du Château en direction de l'avenue du Maine. Cet aménagement est réversible, et sera annulé s'il n'est pas probant.
- De la même manière, un test va être mené de suppression du feu tricolore au carrefour des rues de l'Ouest et du Château. En effet, les feux ne sont pas selon elle une garantie de sécurité et de nombreuses études montrent que la suppression des feux réduit souvent le risque.
- Elle indique également que la question des places de stationnement en sous-sol des immeubles sera traitée à la rentrée avec les bailleurs, et qu'une réunion publique se tiendra à l'automne.

Monsieur Hervé Jacob, président de l'association des amis de la Place Moro-Giafferi demande qu'une réelle concertation soit tenue sans attendre à propos des espaces de livraison de la rue du Château. Madame Sylvie Lekin indique qu'il est impossible de la faire en juillet-août, mais que les évolutions seront toujours possibles en septembre même une fois les travaux engagés.

Monsieur Jean-Louis Robert suggère d'avertir les riverains de la rue Vercingétorix de l'impact du changement de sens de la rue du Château. Madame Carine Petit rappelle que les aménagements de la coulée verte vont réduire le flux de véhicules dans cette rue, avec la « descente » sur la chaussée de la piste cyclable, le rétrécissement des voies de circulation.

Monsieur Hervé Jacob demande de bien étudier l'impact sur la rue Jean Zay.

Monsieur Jean-Louis Sudaka alerte sur le stationnement intempestif des camions et des autobus qui bloquent la rue Alain. Monsieur Pascal Schneider renchérit en citant les stationnements des deux roues, et fait part de son extrême exaspération face au bruit et autres nuisances qu'il subit avec les riverains de la rue Alain.

Madame Carine Petit réinsiste sur les aménagements des rues Alain et Vercingétorix qui vont améliorer la situation, et indique que les loueurs automobiles ne bénéficieront plus de places de stationnement gratuites dans ce secteur. En réponse à une interpellation de Monsieur Jean-François Sudaka et Monsieur Pascal Schneider concernant l'absence de clôture autour du jardin du square Wyszynski, elle confirme ce choix de la Mairie pris après concertation et en accord avec de nombreux participants.

En complément d'information, Madame Sylvie Lekin informe les habitants que la RATP va mettre en service en septembre une nouvelle ligne de bus, le 59, de Clamart à Place d'Italie, qui circulera notamment dans la rue Losserand en direction de la Mairie, et la rue Vercingétorix dans l'autre sens, va également favoriser la mobilité dans le quartier.

Monsieur Eric Azière, conseiller municipal, s'interroge également sur l'impact des travaux du centre commercial Gaité Montparnasse, et notamment de la fermeture annoncée du tunnel de l'avenue du Maine.

Madame Carine Petit vérifiera le calendrier. En réponse à une habitante déplorant la dangerosité de la circulation cycliste sur la place de Catalogne et le refus du projet qu'elle avait déposé au Budget Participatif Parisien pour l'améliorer, elle indique que les travaux à venir dans le secteur Montparnasse sur les trois prochaines années imposent la patience. La concertation sur la requalification de l'avenue Mouchotte va toutefois être engagée à l'automne.

3. Budget participatif : Projets soumis au vote

Monsieur Didier Antonelli, adjoint à la Maire du 14^{ème} arrondissement, indique qu'une trentaine de projets seront soumis au vote du Budget Participatif Parisien pour le 14^{ème}.

Concernant le quartier Pernety, les projets retenus sont les suivants :

- S'asseoir place de la garenne (10k€)
- Chemin des écoliers (projet soutenu par le conseil de quartier) – (145k€ dont 70 de végétalisation)
- Maison Grecque (130k€)
- Végétalisation et fitness vers le gymnase Rosa Parks (300k€)
- Travaux dans les gymnases Rue Guilleminot et Rue du Gange (210k€)
- Salle du 105 rue Losserand (projet soutenu par le conseil de quartier) – (1500k€)

3 projets ont été rejetés, qui consistaient à aménager le trottoir rue Losserand à la sortie escalator du métro Pernety (impossible pour la RATP), projections de photos Brassens impasse Florimont (nécessite un budget de fonctionnement) et statue Slimane Azem (portrait déjà prévu)

Deux projets en lisière du quartier sont également mentionnés : la prolongation de la rénovation de la Coulée Verte au sud de la rue d'Alésia, et la « métamorphose Plaisance » qui vise à réaménager le quartier des Suisses.

Enfin, Didier Antonelli précise que le vote aura lieu à partir du 6 septembre.

4. Projet de bagagerie

Monsieur Nicolas Liébaud, adjoint à la Maire du 14^{ème} arrondissement, explique le concept de bagagerie : il s'agit, a minima, de mettre à disposition des personnes sans domicile, un

espace de stockage de leurs affaires personnelles durant la journée afin de leur permettre de mener une activité en journée (recherche d'emploi, démarches administratives et sociales, ...). Mais cette acception minimale du concept n'est pas la seule : souvent, la fonction de consigne est complétée d'un accompagnement des personnes par des associations qui les orientent dans leurs démarches, de lieu de vie avec accueil de jour, ... Plusieurs exemples existent aujourd'hui, qui vont de la simple consigne à un accompagnement plus étoffé.

Ces bagageries ont avant tout pour objectif de favoriser l'insertion des personnes à la rue, et les premières expériences montrent que ce peut être le cas.

Le fonctionnement s'appuie très largement sur des bénévoles, recrutés pour les bagageries existantes dans trois types de réseau principalement : les paroisses, les maraudes, les conseils de quartier. Parfois, les « usagers » de la bagagerie participent au fonctionnement, voire au CA de ces associations.

Pour le 14^{ème}, un projet est en construction, porté par Monsieur Nicolas Liébaud. Il a fait l'objet d'un vœu en Conseil d'Arrondissement, et désormais d'un groupe de travail animé par Monsieur Rodolphe Boespflug, également vice-président du conseil de quartier Mouton-Duvernety où une commission est dédiée à ce projet.

La concrétisation de ce projet nécessite de trouver un local adapté : en rez-de-chaussée d'un immeuble d'un bailleur social (pour disposer de tarifs modiques), sécurisé de 50m2 (consigne seule) à environ 130 minimum si espaces de vie. Il s'agit également de s'adosser à une association afin d'obtenir les subventions nécessaires ; à titre de comparaison, la bagagerie ANTIGEL dans le 15^{ème} arrondissement dispose d'un budget d'environ 100k€ (40% de subventions publiques, 40% de subventions privées et 20% de dons).

Le recrutement de bénévoles est également une priorité ; Madame Hélène de Vecchy sera la référente du projet pour le conseil de quartier Pernety.

5. Point sur les commissions

En raison de l'heure avancée, le point sur les commissions fut réalisé de manière informelle en petits groupes autour des animateurs des commissions.

La réunion prend fin à 21h30.

La Présidente de séance
Madame Marine TENOUX



La Secrétaire de séance
Madame Brigitte FERRAND

